

CONSEIL ET INGÉNIERIE DU PATRIMOINE (M1-M2)

MENTION GESTION DE PATRIMOINE

FORMATION SUR 2 ANS

DIPLÔME D'ÉTAT BAC +5

FORMATION INITIALE

25 ÉTUDIANTS/ANNÉE

PRÉ-REQUIS

Formation initiale : ouverte aux titulaires d'une licence en économie-gestion, banque-finance ou droit.

Formation continue : accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi avec une licence ou un titre RNCP niveau 6.

L'accès direct à la 2e année du Master est possible avec un Master 1, en formation initiale ou continue.

Chaque année du Master est aussi accessible via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE/VA85).

Le Master est porté conjointement par l'IAE Nantes - Économie & Management et par la Faculté de Droit et des Sciences politiques pour garantir une véritable interdisciplinarité et s'adresser sans distinction aux étudiants issus de cursus financiers et juridiques.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former de futurs professionnels de la gestion de patrimoine, aptes à exercer en réseaux salariés ou à titre libéral, maîtrisant les dimensions de conseil et d'ingénierie à destination d'une clientèle patrimoniale en ayant une bonne connaissance de leurs besoins avec une culture juridique et financière importante, facilitant les évolutions de carrière ultérieures.

Acquérir des connaissances interdisciplinaires et des compétences techniques nécessaires à la pratique de la gestion de patrimoine.



COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences liées à ce diplôme peuvent être regroupées en trois catégories :

- **Compétences disciplinaires** : économie, finance, gestion, droit et fiscalité.
- **Compétences techniques** : maîtrise de la phase d'audit patrimonial, maîtrise de la phase d'ingénierie et de préconisation, maîtrise de la relation de conseil au client.
- **Compétences comportementales** : communication professionnelle écrite et orale, techniques de conseil et maîtrise d'outils informatiques professionnels (Big Expert de la société Harvest par exemple).



ORGANISATION

Le Master est co-dispensé par l'IAE Nantes et l'UFR de Droit et Sciences Politiques. Chaque année alterne enseignements (dès septembre) et stages. L'enseignement se divise en deux phases : validation des compétences thématiques (UE 1 à 9) puis approche intégrée sur des problématiques transversales (UE 10 à 12). Un stage en fin d'année et un mémoire approfondissent les connaissances.

STAGE :

Un stage est à réaliser lors de chaque année du Master. Le stage de **Master 1** débute en avril pour une **durée comprise entre trois et cinq mois**. Le stage de **Master 2** débute en mars pour une durée comprise **entre quatre et six mois**. Ces deux stages sont à réaliser dans les secteurs visés par le Master (banques, assurances, cabinets

de gestion de patrimoine indépendants, études notariales, conseil juridique, etc.). Les missions confiées comportent une dimension de conseil à la clientèle et/ou d'ingénierie patrimoniale.



DÉBOUCHÉS

Les débouchés concernent les activités de **conseil financier, fiscal et juridique**, sous forme libérale ou salariée. Ainsi, les diplômés exercent leur activité principalement au sein de banques, d'assurances, de cabinets de gestion de patrimoine indépendants, de sociétés de conseil, d'études notariales et de cabinets d'avocats.

Les principales fonctions occupées à l'issue de la formation sont les suivantes :

- conseil en gestion de patrimoine,
- conseil en gestion de patrimoine financier,
- banquier privé, juriste,
- ingénieur patrimonial,
- chargé d'études patrimoniales,
- conseil et expert libéraux en gestion et fiscalité.



PARTENARIATS

Le Master est soutenu par la Chaire Gestion de patrimoine - Caisse d'Épargne & Vega IM - Développement et protection du patrimoine porté par la Fondation de Nantes Université. Il est également associé à la communauté financière régionale et nationale (Nantes Atlantique Place Financière - NAPF, Comité régional de la Fédération Bancaire Française, etc.). Les enseignements sont assurés à plus de 60% par des professionnels qui exercent au sein d'établissements bancaires et financiers (Banque Populaire Grand Ouest, BNP Paribas, Caisse d'Épargne, CIC Ouest, Crédit Agricole Atlantique Vendée, CA Indosuez Wealth Management, Fidal, Neufilize OBC) ou à titre libéral, dans le cadre d'études notariales, de cabinets de gestion de patrimoine indépendants et de cabinets d'avocats.

Un forum des stages réunit chaque année au mois d'octobre une quinzaine d'établissements financiers partenaires.

Une conférence sur la gestion de patrimoine est organisée chaque année en collaboration avec la Chaire.

CONSEIL ET INGÉNIERIE DU PATRIMOINE (M1-M2)

MENTION GESTION DE PATRIMOINE



ENSEIGNEMENTS

Formation interdisciplinaire en économie, finance, gestion, droit et fiscalité, dispensée conjointement par l'IAE Nantes Économie & Management et par l'UFR de Droit et des Sciences politiques.

MASTER 1 - 1 ^{ER} SEMESTRE (30 ECTS)	324h
Introduction à la gestion de patrimoine Environnement économique de la gestion de patrimoine Offre et services patrimoniaux	24h
Économie Epargne et mesures du risque Macroéconomie financière	33h
Finance Marchés de taux d'intérêt Marchés d'actions Marchés dérivés Introduction à l'allocation d'actifs	78h
Droit du patrimoine Introduction au droit du patrimoine Droit des personnes protégées Modes de détention des biens	63h
Fiscalité Fiscalité du patrimoine privé Fiscalité immobilière	39h
Patrimoine professionnel Droit de l'entreprise et des sociétés Gouvernance des entreprises Analyse financière	60h

MASTER 1 - 2 ^{ÈME} SEMESTRE (30 ECTS)	178h
Prévoyance, retraite et assurance-vie Retraite Assurance-vie	30h
Audit et stratégies Audit et stratégies patrimoniales Outils patrimoniaux	48h
Conseil patrimonial Conduite des entretiens patrimoniaux Environnement réglementaire Anglais patrimonial	60h
Insertion professionnelle Préparation à l'emploi Conférences métiers Mémoire et méthodologie de la recherche Stage (3-5 mois)	19h

MASTER 2 - 1 ^{ER} SEMESTRE (30 ECTS)	237h
Économie et finance Environnement financier Finance durable Conseil et allocation d'actifs Placements alternatifs	72h
Droit du patrimoine Couples et patrimoine Transmission du patrimoine	48h
Crédit et fiscalité Crédits et financement Fiscalité du patrimoine privé	30h
Patrimoine immobilier Stratégies immobilières Patrimoine foncier	27h
Patrimoine professionnel Gestion et transmission du patrimoine professionnel Fiscalité du patrimoine professionnel	36h
Prévoyance, retraite et assurance-vie Prévoyance Assurance-vie	24h

MASTER 2 - 2 ^{ÈME} SEMESTRE (30 ECTS)	152h
Environnement international Droit international privé patrimonial Fiscalité internationale	27h
Audit et stratégies Outils patrimoniaux Audit et stratégies patrimoniales Analyse de presse	54h
Conseil patrimonial Conduite des entretiens patrimoniaux Déontologie Anglais patrimonial	48h
Insertion professionnelle Préparation à l'emploi Conférences métiers Entrepreneuriat Mémoire et méthodologie de la recherche Stage (4-6 mois)	23h

MASTER

CONSEIL ET INGÉNIERIE DU PATRIMOINE (M1-M2)

MENTION GESTION DE PATRIMOINE



PUBLIC CIBLE

Le Master s'adresse sans distinction aux étudiants titulaires d'une licence d'économie-gestion, de finance ou de droit, souhaitant acquérir des compétences interdisciplinaires pour exercer comme conseil ou ingénieur en gestion de patrimoine. Sous réserve de places disponibles, le Master peut être accessible en deuxième année aux étudiants titulaires d'un Master 1.



MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès au Master est sélectif. La procédure d'accès en M1, ainsi qu'en M2 pour les admissions parallèles, comprend une **sélection sur dossiers suivie d'un entretien** devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Le dossier de candidature est accessible à partir de février sur la plateforme nationale monmaster.gouv.fr.

Date limite de dépôt du dossier de candidature : fin mars.

ÉTUDIANT ÉTRANGER (1^{RE} INSCRIPTION EN FRANCE)

Consulter le site www.univ-nantes.fr/etudiants-etrangers/ rubrique «Hors échange». Suivre la démarche indiquée selon votre cas. Sans cette démarche, le dossier de candidature ne sera pas recevable au niveau de la scolarité.

FORMATION CONTINUE

Ce diplôme est accessible avec un statut Formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi ayant déjà une expérience professionnelle. L'accès peut se faire soit avec le titre requis pour la formation, soit après validation des acquis professionnels.

Contact service Formation continue :

Emma Coulon - fc-iae@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 76 64 18 16

Consultez les modalités et tarifs spécifiques sur notre site

web : www.univ-nantes.fr/iae/fc.



FRAIS D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE

250€ (année 2024-2025)

Contribution et vie étudiante et campus (CVEC) : **103€** à régler auprès du CROUS (année 2024-2025)

DISPOSITIF GLOBAL DE FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE À NANTES UNIVERSITÉ

Ce Master fait partie d'un ensemble de formations en gestion de patrimoine dispensées au sein de l'université :

- le Master 1 et 2 Gestion de patrimoine - Conseil et Ingénierie du Patrimoine, Bac+5 en formation initiale
- le Master 2 Gestion de patrimoine - Gestion de patrimoine du dirigeant d'entreprise, Bac+5 en formation continue

CONTACTS

Responsable pédagogique :

M1 : Benoît Sévi - benoit.sevi@univ-nantes.fr

M2 : Nicolas Rautureau (IAE)

nicolas.rautureau@univ-nantes.fr

Hélène Péroz (Droit) - helene.peroz@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

M1 : Yuna Boureau - contact-m1cip@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 40 14 15 31

M2 : Gwendoline Legault - contact-m2gp@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 40 14 16 64



INFOS PRATIQUES

Retrouvez
plus d'informations
sur la formation